

# L'ATTACHÉ DE PRESSE

ANNÉE 20, NO 1

LE VENDREDI 14 AVRIL 2023

## MOINS DE JOURS OU MOINS D'HEURES DANS LA SEMAINE DE TRAVAIL?

PAR ALEXIA LEHOUILIER-BERTHIAUME ET FLORENCE MAGNY



**Mme Eve-Marie Tremblay, la députée de Gouin, a présenté ce jeudi 13 avril 2023 un projet de loi modifiant la durée d'une semaine normale de travail et d'enseignement.**

Ce projet de loi, déposé par l'opposition officielle, changerait la durée d'une semaine de travail, qui est actuellement de 40 heures, à une semaine de 36 heures. Au-delà de 36 heures, les heures de travail seraient considérées et payées comme des heures supplémentaires. En outre, dans la semaine de sept jours, il y aurait une journée de congé de plus. Ce projet de loi s'appliquerait aux salariés de la fonction publique. La responsabilité de l'application de ce projet de loi reviendrait au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

En entrevue avec nous, la marraine du projet de loi, Mme Tremblay, nous a confié avoir à cœur la conciliation travail-famille. En ayant davantage de temps à la maison avec son entourage, elle affirme que son projet de loi améliorerait la santé mentale des travailleurs et travailleuses.

Mais ne pensez-vous pas que 36 heures de travail réparties sur seulement quatre jours sont beaucoup trop? À cette question, elle nous répond : « Honnêtement... oui. Mais à ce moment-là, c'est sûr que 36h, ça ne sera pas tout le monde qui aura cet horaire-là, et c'est à chaque employeur et à chaque employé de déterminer le nombre d'heures qu'ils vont travailler. Je pense que c'est plus aux employeurs et employés de gérer leur horaire. »

Du côté de la porte-parole du gouvernement, Mme Yanilou Chartrand, celle-ci est d'avis que le fait de mettre la barre à 36 heures maximum est une bonne

idée. Par contre, elle se questionne sur le fait de concentrer ces 36 heures sur quatre jours : « Je ne sais pas encore si notre société est prête à faire ce pas. Je trouve que 36 heures, c'est un bon compromis si on les mettait sur cinq jours... ». Mme Chartrand a assuré être prête à échanger et à collaborer lors de la commission parlementaire.

En conférence de presse hier matin, le chef du 2e groupe opposition, Alexis Roy-Letarte s'est fortement positionné en défaveur du projet de loi 3. Il soutient que les impacts économiques de ce projet de loi seraient énormes et qu'il faudrait étudier en profondeur ces possibles conséquences sur la société avant d'effectuer un tel changement. Vaut-il vraiment la peine de travailler d'arrache-pied quatre jours par semaine pour se retrouver exténué la fin de semaine? Certes, ce projet de loi provoquera de nombreux débats animés. Nous avons bien hâte de voir ce qu'il adviendra de ce projet de loi à la fin de cette simulation.



Image libre d'utilisation. Pixabay, 2023.

## LA SOLUTION POUR LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE ?

PAR ALEXIS COULOMBE ET INÈS ZAOUCHE



**Le 13 avril 2023, lors de la 20e édition du Parlement des jeunes, le projet de loi 2 qui porte sur l'amélioration des conditions sociales et économiques des nouveaux arrivants a vu son principe adopté.**

Cette pénurie de main-d'oeuvre au Québec est une conséquence du baby-boom qui a considérablement augmenté le niveau de la population dans les années 60. Par contre, comme nous le savons, de nos jours, les ménages québécois modernes font beaucoup moins d'enfants qu'auparavant. Par conséquent, notre population a diminué, contrairement aux postes vacants qui eux ont augmenté.

En mai 2022, 253 825 postes vacants ont été recensés, un constat inquiétant (Le Devoir, 2022).

À la vue de cette situation, le projet de loi 2 vient répondre au problème de pénurie de main d'oeuvre par l'amélioration économique et sociale des nouveaux arrivants.

En effet, pour inciter les nouveaux arrivants à s'installer en région, ce projet de loi vise des conditions plus favorables pour ces derniers. On mentionne, entre autres, une allocation indexée selon le taux d'inflation pour les immigrants, des services essentiels de base en santé et services sociaux pour eux, un programme de parrainage et de partage, des carrefours de francisation, un système plus favorable à la reconnaissance des diplômes des nouveaux arrivants.

D'ailleurs, durant ce Parlement des jeunes, le parrain de ce projet de loi, Matys Lavigne, a mentionné sa préoccupation particulière sur la nécessité de faciliter l'intégration des immigrants, surtout dans nos régions au Québec.

Le porte-parole de l'opposition officielle, Nathan Taïeb, quant à lui, pense que le projet est pertinent mais qu'il manque de précisions et soulève plusieurs enjeux.



Image libre d'utilisation. Pixabay, 2023.

## DES JEUNES PROMETTEURS PAR VINCENT ROY-ROBERT



**Lors de la première séance de la 20e législature du Parlement des jeunes, qui a eu lieu hier dans le salon Bleu de l'Assemblée nationale, les trois chefs des différents partis nous ont expliqué leurs différents points de vue sur les projets de loi qui ont été présentés. Par la suite, nous avons, au cours d'une conférence de presse, questionné le premier ministre, Jacob Doyon, le chef du deuxième groupe d'opposition, Alexis Roy-Letarte, et la cheffe de l'opposition officielle, Claudel Olivier, sur les sujets abordés durant la première séance. Rappelons que la conférence de presse s'est tenue dans la salle Évelyn-Dumas hier matin.**

Voici les conclusions que nous avons pu tirer de leurs discours ainsi que de leurs réponses.

Pour M. Doyon, le premier ministre, l'éducation des jeunes sur la politique est nécessaire pour que le Québec soit capable de conserver son autonomie politique ainsi que sa culture et, pour défendre sa thèse, il a cité René Lévesque\*. Par rapport aux 3 projets de loi, le premier ministre pense qu'ils sont tous importants et qu'il compte sur les discussions qui se tiendront en caucus pour une meilleure étude de chacun d'eux. Un autre point important qu'a mentionné M. Doyon – et qu'il a d'ailleurs partagé au reste du parlement lors de la première séance – est son souhait que la voix des membres du Parlement des jeunes soit entendue par les membres de l'Assemblée nationale.

« Nous, les prochains politiciens, entrepreneurs, enseignants, avocats ou infirmiers, devons continuer à faire du Québec le meilleur endroit possible pour vivre. » – *Jacob Doyon, premier ministre de la 20e législature du Parlement des jeunes*

Quant à lui, le chef du deuxième groupe d'opposition, M. Roy-Letarte, était décisif et confiant. Il n'a pas hésité une seconde avant de donner une voix aux doutes qu'il avait à propos de certains des projets de loi mis de l'avant par les deux autres partis. Il a également ouvertement offert son support au projet de loi 1, soit celui qui promet une éducation postsecondaire gratuite pour les étudiants qui réussissent leurs

discours dans le temps accordé. Il a continué en faisant part de ses expériences passées en politique, et a terminé son discours avec un étalage de grandes victoires obtenues par des jeunes de 16 ans ainsi qu'avec une citation de Rodrigue\*\*, un personnage dans l'oeuvre *Le Cid* de Pierre Corneille.

« C'est avec grande joie mais aussi grand honneur que je suis ici pour défendre des principes, que je n'oserais dire miens, car comment pourrait-on s'approprier le bien commun? » – *Alexis Roy-Letarte, chef du 2e parti d'opposition de la 20e législature du Parlement des jeunes*

La cheffe de l'opposition officielle, Mme Olivier, est la dernière, mais non la moindre, à avoir répondu à nos questions. Lors de son discours, elle a critiqué avec passion les projets de loi du gouvernement, non sans reconnaître la logique derrière ceux-ci. Elle a fait preuve d'honnêteté en critiquant le projet mis de l'avant par son propre parti avec la même ardeur avec laquelle elle a critiqué les projets du parti au pouvoir. La cheffe de l'opposition officielle a également insisté sur la vision commune de tous.

« En somme, plusieurs choses nous unissent aujourd'hui au-delà des frontières géographiques économiques et culturelles. Regarde ton voisin de droite. Et maintenant ton voisin de gauche. Tous les deux, comme tout le reste des gens assis dans cette salle, ont à coeur l'avenir du Québec. » – *Claudel Olivier, cheffe de l'opposition officielle de la 20e législature du Parlement des jeunes*

En écoutant les discours des trois chefs, il est possible de constater qu'ils ont des opinions qui diffèrent sur plusieurs sujets, mais on peut aussi se rendre compte qu'ils sont tous d'accord sur un point : les jeunes sont le futur du Québec.

\* « Une population dont le territoire est planifié par d'autres, aménagé par d'autres, géré par d'autres, exproprié par d'autres et au profit des autres est réduite à l'insignifiance. » – René Lévesque

\*\* « Je suis jeune, il est vrai; mais aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre d'années » – Pierre Corneille

## DILEMME À QUÉBEC : QUEL EST LE MEILLEUR MOMENT POUR REMBOURSER LES ÉTUDIANTS?

PAR LUDOVIC CHARLEBOIS



### Le projet de loi 1, c'est quoi?

La députée de Groulx, Maya Bickell, est la marraine du projet de loi améliorant l'accès aux études postsecondaires. L'objectif de ce projet de loi est d'aider les étudiants à poursuivre des études supérieures. Pour cela, le gouvernement rembourserait à chaque étudiant le coût d'un programme offert au cégep (un programme préuniversitaire ou une technique). Il leur rembourserait aussi le diplôme d'études universitaires de premier cycle (un baccalauréat ou un certificat). Toutefois, ce projet de loi ne rembourserait pas les reprises de cours, les cours échoués, ainsi que les diplômes obtenus en dehors des délais imposés par le programme. L'application de cette loi serait sous la responsabilité du ministre de l'Enseignement supérieur. Si sanctionné, ce projet de loi deviendra une loi, et entrera en vigueur le 14 avril 2023 en fin d'après-midi.

### Des groupes parlementaires aux avis partagés

Le premier ministre a affirmé que le remboursement après l'année scolaire reste le meilleur moyen pour garder les étudiants motivés à obtenir leur diplôme. Par contre, la cheffe de l'opposition, Claudel Olivier, a déclaré que la meilleure méthode pour garder les étudiants sur les bancs d'école est de rembourser ces derniers après chaque session. Quant à lui, le chef du deuxième groupe d'opposition, Alexis Roy-Letarte, a mentionné que, pour lui, la meilleure approche, pour que les études postsecondaires soient plus accessibles, serait de simplement rendre ces dites études gratuites. Donc, il propose de ne pas rembourser les étudiants après l'année scolaire, mais bien de retirer les frais de scolarité déjà très élevés.

### Opinions divergentes dans le gouvernement Doyon

Lors d'une conférence de presse avec le premier ministre, ce dernier a confié que l'option de payer les frais de scolarité pour ceux qui sont en reprise

de cours peut être une motivation pour revenir sur les bancs d'école. Au contraire, la marraine du projet de loi, la députée de Groulx, Maya Bickell, affirme que le financement des reprises de cours n'est pas une source de motivation pour les étudiants.



Image libre d'utilisation. Pixabay, 2023.

## RÉFORMER LE MODE DE SCRUTIN POUR UNE VRAIE DÉMOCRATIE?

PAR ALEXIA LEHOUILIER-BERTHIAUME ET FLORENCE MAGNY



**Durant la 20e législature du Parlement des jeunes, une motion a été déposée par le député de Masson, qui siège au sein de l'opposition officielle : « Que l'Assemblée du Parlement des jeunes appuie la réforme du mode de scrutin au Québec. »**

Chose certaine : il s'agit d'un débat qui n'a pas fini de faire jaser les parlementaires, qu'ils soient favorables ou non à la réforme du mode de scrutin.

Actuellement, le mode de scrutin au Québec est un mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour. Issu de nos origines britanniques, ce mode de scrutin invite les électeurs à ne voter qu'une seule fois afin d'élire un député de leur circonscription.

En entrevue jeudi matin avec Noé Perron, l'auteur de la motion nous a mentionné vouloir changer le mode de scrutin à tout prix, à condition qu'il soit plus représentatif.

Changer le mode de scrutin, mais pour quel autre système? « Je pensais à un mode de scrutin proportionnel mixte, comme en Allemagne, dans lequel le nombre de députés que chaque parti a est plus représentatif de l'avis de la population en général. »

La cheffe de l'opposition officielle Mme Claudel Olivier croit quant à elle que les différents modes de scrutin présentent autant d'avantages que d'inconvénients les uns par rapport aux autres. Par exemple, un mode de scrutin plus représentatif pourrait élire des partis plus radicaux, ce qui, selon elle, ne serait pas nécessairement bénéfique pour la population, dont seulement une faible proportion a voté pour.

Lorsqu'on demande à M. Perron comment il trouve la représentativité à l'Assemblée nationale avec le mode de scrutin actuel, il répond avec fougue qu'elle est horrible! « Sans vouloir utiliser d'adjectifs trop forts, la distorsion est immense, en ce moment. »

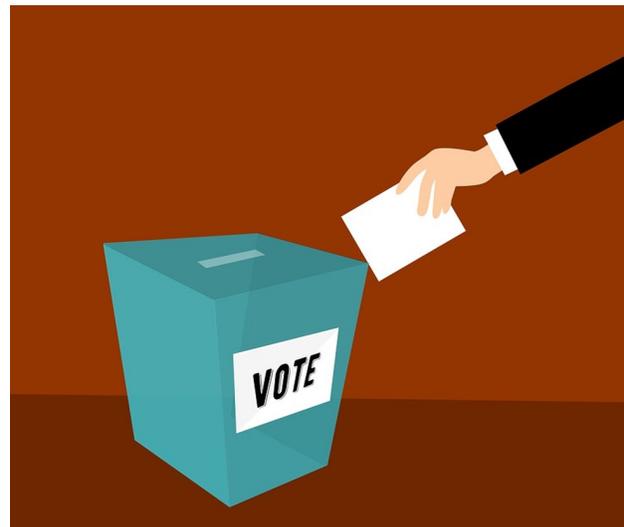


Image libre d'utilisation. Pixabay, 2023.

## UNE ENTREVUE EXCLUSIVE PAR MADELEINE NEVEU



**Lors de cette simulation, nous avons eu la chance d'avoir une entrevue avec le troisième vice-président de l'Assemblée nationale, Monsieur Frantz Benjamin. Ce fut une entrevue particulièrement enrichissante, avec un homme aussi présent dans la sphère politique que littéraire du Québec.**

Tout d'abord, définissons le rôle et les fonctions d'un vice-président. Celui-ci assiste la présidente de l'Assemblée nationale. Par exemple, lorsqu'elle la présidente de l'Assemblée n'est pas disponible, c'est le vice-président qui dirige les séances de l'Assemblée nationale. Mais le rôle de vice-président ne se limite pas aux murs du salon Bleu. En effet, comme nous l'a mentionné M. Benjamin, il préside également des comités, comme, par exemple, le comité zéro harcèlement ainsi que le comité du Prix du livre politique (un des plus prestigieux prix de littérature au Québec). Un autre rôle intéressant de la vice-présidence est de prendre en charge les relations avec les parlements dans d'autres pays.

M. Frantz, en nous expliquant sa fonction de vice-président, a mentionné qu'il est important de retenir qu'une figure politique est seule à parler lors d'un discours, mais il n'est pas tout seul à travailler. Il mentionne ce propos, pour souligner l'appui remarquable de son attaché de presse, Anne-Marie D'Amours. Elle l'accompagne dans ses tâches et l'aide à rédiger ses discours.

Le rôle de vice-président vient aussi avec un important devoir d'impartialité. Il ne peut pas prendre de parti ou même parler de ses opinions politiques publiquement. Lors des votes, le vice-président ne vote pas. Par contre, le vice-président a toujours le devoir de défendre les intérêts de sa circonscription, Viau.

Par ailleurs, lorsque nous avons demandé à Monsieur Benjamin quels sont les sujets qui lui tenait à cœur pour le Québec? Un thème est ressorti : l'éducation. Selon lui, l'importance de ce sujet remonte à la Révolution tranquille. La modernisation du Québec est passée par l'éducation, l'accès à l'instruction publique, l'école obligatoire jusqu'à 16 ans, la création des cégeps et des universités. Investir dans l'éducation, autant dans les ressources humaines que les infras-

tructures, est fondamental. Pour lui, l'éducation est « la trame de son engagement politique ».

Nous avons aussi demandé à Monsieur Benjamin si la relève lui semble prometteuse. Celui-ci a répondu positivement sans hésitation. D'ailleurs, il est convaincu que plusieurs participants se retrouveront, dans quelques années à l'Assemblée nationale, siégeant au Parlement, mais pas pour une simulation.



Entrevue avec le vice-président M. Frantz Benjamin.  
Parlement des jeunes, 2023.

## CE QUE LES PARTICIPANTS EN DISENT

PAR ALEXIS COULOMBE, INÈS ZAOUCHE ET MARIANNE HAMELIN



### SELON VOUS, QUEL EST LE SUJET LE PLUS IMPORTANT POUR LE QUÉBEC DE DEMAIN ?

- ◆ Immigration (Félix Lapointe)
- ◆ Justice climatique (Noah Ducharme)
- ◆ Pénurie de main-d'oeuvre (Nathan Taïeb)
- ◆ Éducation (Jean-Philippe Murray)



Image libre d'utilisation. Pixabay, 2023.

### COMMENT A ÉTÉ TON EXPÉRIENCE EN TANT QUE JOURNALISTE ?

- ◆ Privilège de se rendre dans des lieux inédits (Alexia Lehouillier-Berthiaume)
- ◆ Réaliser des entrevues (Florence Magny)
- ◆ Rédaction en groupe (Madeleine Neveu)
- ◆ Chasse aux informations croustillantes (Ludovic Charlebois)
- ◆ Rencontre avec le vice-président de l'Assemblée nationale (Vincent Roy-Robert, Marianne Hamelin)
- ◆ Travailler sous pression (Inès Zaouche)
- ◆ Stratégies pour prendre des notes de façon efficace (Alexis Coulombe)

## VOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES



Équipe des journalistes. Parlement des jeunes. 2023.